

Evaluation du contrat territorial « Sources en Action »

Synthèse des résultats



Etude commanditée par
le Parc naturel régional
de Millevaches en
Limousin



Avec le soutien
financier de :



R É G I O N
**AQUITAINE
LIMOUSIN
POITOU-CHARENTES**



CONTEXTE DE L'ETUDE



Contexte

La préservation de l'eau et des ressources aquatiques est un enjeu fondamental à l'échelle locale, nationale et européenne.

Un engagement fort a été mis en avant lors du Forum mondial de l'eau en Corée du Sud : la volonté est d'inscrire l'eau dans les politiques publiques mondiales et en faire l'une des priorités. Nul doute que l'eau est l'une des ressources les plus impactées par le changement climatique. C'est aussi un domaine où les changements sont ressentis directement par les populations. Ces constats ne font que soutenir la nécessité de mettre en place des projets de prévention sur le territoire national.

C'est dans ce contexte que s'inscrit, depuis 2011, la mise en place d'un contrat territorial « Sources en action » visant le maintien et la restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques à l'horizon 2015.

Le contrat territorial est coordonné par le Parc régional de Millevaches en Limousin et l'Établissement Public du Bassin de la Vienne. Il rassemble 17 maîtres d'ouvrage autour des objectifs communs tels que la réduction des dégradations morphologiques, la restauration de la continuité biologique et sédimentaire, la gestion et la restauration des zones humides.

Le contrat territorial arrive à son échéance, et afin d'évaluer son application et de réfléchir à la mise en œuvre d'un nouveau dispositif, un bilan sera dressé. La présente enquête de satisfaction s'inscrit dans cette évaluation.

Le but global de l'enquête est de mesurer la satisfaction et la perception des usagers et acteurs du territoire vis-à-vis des travaux et actions mis en œuvre. Plus particulièrement, nous nous intéressons aux points suivants :

- La définition et l'évaluation de la dimension organisationnelle des équipes de travail des différentes structures, de l'efficience de la coordination pour la synergie ;
- La définition des demandes et des besoins identifiés lors de l'émergence du contrat ainsi que des questionnements qui se posent en fin de contrat Sources en action ;
- L'émergence des besoins et/ou des modifications nécessaires pour le renouvellement de « Sources en action » (stratégie globale, pilotage, mise en œuvre, partenariats, animation, etc.)

Les conclusions de l'enquête permettent d'identifier les forces et les faiblesses et de formuler des préconisations sur la base des évaluations qualitatives.

PRESENTATION DU DISPOSITIF

Méthodologie employée

L'enquête se décompose en 2 phases :

- La méthodologie retenue pour la première phase d'étude est dite « qualitative » par entretiens individuels téléphoniques auprès d'un échantillon de 11 acteurs et bénéficiaires du contrat.

Ces entretiens individuels d'une durée de 45 minutes environ ont pour objectif de découvrir les premières impressions vis-à-vis du contrat territorial et de bâtir un questionnaire sur un format plus ciblé pour une enquête de satisfaction de plus grande envergure auprès des acteurs et bénéficiaires du contrat territorial.

- Cette seconde phase nous permet de collecter 130 réponses : 55 réponses auprès de bénéficiaires du programme et 70 réponses auprès d'acteurs du programme.

Ventilation des 130 enquêtes en fonction des cibles

Cibles	Nombre d'enquêtes réalisées
COFIL	10
Mairies	25
Maitres d'ouvrages techniques	5
Partenaires techniques	3
Partenaire financier	1
Adhérents réseau zones humides	9
Ecoles primaires	3
Prestataires	9
Propriétaires Ouvrage	3
Exploitants agricoles	25
Propriétaires riverains	37

Thèmes abordés dans l'enquête

- La satisfaction des acteurs et bénéficiaires vis-à-vis du programme
- La notoriété du programme
- Le niveau d'appropriation du programme
- La perception du programme
- Les succès et les limites du contrat territorial
- Les attentes des acteurs et bénéficiaires sur les 5 prochaines années

PRINCIPAUX RESULTATS



Notoriété du programme

«... le degré d'appropriation du programme dépend du niveau auquel on se situe. Le projet est bien intégré par les acteurs qui l'organisent : cadres, associations, techniciens... En revanche, il n'est pas bien assimilé par les usagers, mais le programme ne se tourne pas vers cette cible directement ... »
(Verbatim d'un acteur interrogé)

Même si les bénéficiaires ont connaissance de l'existence du dispositif, ils ne connaissent pas clairement son étendue et ses objectifs.

Pour vous, qu'est ce que Sources en Action ?

- 47% des bénéficiaires interrogés ne savent pas ce qu'est « Sources en action »
- 17% des bénéficiaires associent « Sources en action » à la préservation des milieux aquatiques

Connaissance du programme, des coordinateurs et instances

« Il y a trop d'acteurs dans la préservation de l'eau, le public est donc perdu entre les différents acteurs (mairies, collectivité, actions nationales ...) »

« La stratégie du programme est très complexe à comprendre. Cette année des projets m'ont été proposés et ils n'étaient pas compréhensibles. » (Verbatim d'un acteur interrogé)

Le programme est-il compréhensible ?

- 36% des acteurs interrogés pensent que le programme est connu par le grand public
- 41% des acteurs interrogés pensent que le programme est compréhensible pour le grand public
- 17% des bénéficiaires connaissent le rôle et les missions du Syndicat Mixte du Parc Régional Naturel de Millevaches
- 9% des bénéficiaires connaissent le rôle et les missions de l'Etablissement Public du Bassin Territorial de la Vienne

Implication vis-à-vis du programme

«... L'implication des différents bénéficiaires est modérée. L'appropriation n'est pas évidente pour tous. Les agriculteurs comme M. X ne se sentent pas impliqués par le programme dans sa globalité mais plutôt à leur propre niveau, sur des sujets pour lesquels ils sont directement touchés. »

(Verbatim d'un acteur interrogé)

Comment qualifieriez vous votre implication dans le programme ?

- 29% des acteurs interrogés considèrent qu'ils sont fortement impliqués
- 27,5% des bénéficiaires interrogés considèrent qu'ils sont fortement impliqués

En dépit d'une implication « modérée », le fait de participer ou bénéficier du programme a majoritairement modifié la perception des acteurs et bénéficiaires sur la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

Satisfaction autour du dispositif

Les acteurs

- Réelle satisfaction des acteurs à l'égard des projets mis en oeuvre et des premiers résultats observés
- Pensent que les bénéfices du contrat ne seront visibles qu'à long terme (encore trop tôt pour réussir à cerner les retombées)
- Pensent que le principal succès du contrat repose sur l'implication des acteurs locaux et la fédération des acteurs autour du programme sources en action
- 83,1% des acteurs pensent que les actions mises en place sont cohérentes au regard des dégradations observées sur le territoire.
- 7 bénéficiaires sur 10 recommandent « Sources en action » à des proches, collègues qui pourraient s'impliquer sur d'autres territoires.

Les bénéficiaires

- Satisfaits des aménagements réalisés
- Bénéfices du programme perçus immédiatement par cette population d'étude qui voit ,au travers des aménagements réalisés, les résultats des travaux. Les bénéfices sont donc plutôt personnels (leur vie quotidienne est améliorée par ces aménagements et travaux)
- Méconnaissance des coordinateurs par les bénéficiaires

Les points forts et axes d'amélioration du programme

Points forts

- Un programme jugé cohérent au regard des dégradations observés
- Des actions jugées pertinentes : 92,4% des acteurs s'accordent à dire que le programme a des retombées positives d'une manière générale (82,4% pour les bénéficiaires)
- Un programme qui fédère et coordonne de nombreux acteurs
- Des bénéficiaires satisfaits sur le plan technique mais également vis-à-vis de la disponibilité et la qualité des échanges avec les interlocuteurs.

Axes d'amélioration

- La communication autour du programme
- La complexité du programme ; la pluralité des acteurs rend parfois le programme peu lisible
- Les lourdeurs administratives
- Le niveau de connaissance des bénéficiaires : moins d'un bénéficiaire sur quatre a une bonne connaissance de la stratégie du programme
- Accentuer la communication « grand public », avec notamment la mise en valeur des projets les plus impactants

Autour de la poursuite du programme

La poursuite du programme obtient la quasi unanimité de la part des acteurs mais aussi des bénéficiaires (taux d'accord supérieur à 94%).

En effet, ils estiment que la poursuite du programme est nécessaire afin de continuer à améliorer la qualité des milieux aquatiques. Beaucoup s'accordent à dire que ce programme demande une visibilité sur le long terme et que le suivi des actions ne peut se limiter à une durée de 5 années seulement.

Parmi les actions à mettre en place et plébiscitées par les bénéficiaires :

- Un grand événement annuel visant à mettre en valeur les réalisations et à communiquer plus largement autour de la préservation du territoire
- Des journées d'échange autour de la Nature, sur des thématiques assez généralistes pour vulgariser le programme et le rendre accessible au plus grand nombre

Les pistes d'amélioration du programme

- Clarifier le rôle de chacun au sein du contrat afin de rendre le programme plus lisible par tous (complexe pour les bénéficiaires) ;
- Donner plus d'informations et de suivi autour des actions mises en oeuvre dans le cadre du programme aux bénéficiaires ;
- Accentuer la communication auprès du grand public. C'est une idée fortement soutenue par un certain nombre d'acteurs et de bénéficiaires
- Donner plus d'envergure au programme en fédérant plus d'acteurs : des associations environnementales, touristiques mais aussi d'autres agriculteurs ou exploitants forestiers qui pourraient s'impliquer dans la démarche